

## Règles d'usage des moyens informatiques mis à disposition des élèves au sein du collège

***Tout élève est amené à utiliser le matériel informatique  
mis à sa disposition au sein du collège.  
L'accès à ce matériel se fait sous la responsabilité du principal.***

Tous les élèves utilisateurs s'engagent à respecter :

- les règles d'utilisation du matériel informatique définies au sein du collège ;
- la législation en vigueur.

### **ACCÈS AUX RESSOURCES INFORMATIQUES**

**Le collège met à disposition des élèves inscrits dans l'établissement des ressources informatiques. Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, leur utilisation d'Internet et des réseaux numériques.**

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Chaque élève se voit attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique ;</li> <li>▶ Chaque élève et chaque responsable légal se voient attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter aux téléservices (accès aux notes, emplois du temps, informations importantes...).</li> </ul>	<p>L'élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ne pas divulguer ses mots de passe à d'autres utilisateurs : chacun reste responsable de l'utilisation faite de son code utilisateur ;</li> <li>▶ ne pas utiliser un autre code utilisateur.</li> <li>▶ consulter régulièrement les informations diffusées par l'établissement sur l'application en ligne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques du collèges pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</li> </ul>	<p>L'élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ accéder aux ressources informatiques à des fins pédagogiques ou scolaires ;</li> <li>▶ demander l'autorisation à l'enseignant ou à l'adulte responsable pour toute autre activité (utilisation des groupes de discussion "chats" et "forums" ; téléchargement de logiciels ou documents...).</li> </ul>

## RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE INFORMATIQUE

Les ressources informatiques sont mises à disposition de l'ensemble des élèves. Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques du collège pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</li></ul>	<p>L'élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ prendre soin du matériel ;</li><li>▶ respecter les règles d'usage des matériels informatiques précisées par les enseignants ;</li><li>▶ ne pas effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (impression de gros documents, stockage de gros fichiers...)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Les informations de chaque élève seront protégées.</li></ul>	<p>L'élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ respecter les règles de sécurité ;</li><li>▶ ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne lui appartenant pas ;</li><li>▶ ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans son autorisation ;</li><li>▶ informer son professeur ou un responsable informatique pour toute anomalie constatée.</li></ul>

## RESPECT DE LA LÉGISLATION

**Chaque individu a droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image..) et des valeurs humaines et sociales. Il doit lui-même respecter l'ordre public.**

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Chaque élève peut demander à ce que sa vie privée soit respectée.</li></ul>	<p>L'élève s'engage lors d'échanges de courriels ou de publications sur le web à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants ;</li><li>▶ diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui ;</li><li>▶ publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Chaque élève a droit au respect des valeurs humaines et sociales.</li></ul>	<p>L'élève doit respecter l'ordre public et s'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, de la pédophilie ou de la pornographie ;</li><li>▶ consulter des sites à caractère raciste, xénophobe, raciste, pédophile, immoral ou pornographique.</li></ul>

**Chaque auteur possède sur les œuvres créées d'un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour reproduire sa production (son, image, texte...).**

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Il sera demandé à chaque élève ayant réalisé des productions son autorisation pour pouvoir les reproduire ou les publier.</li></ul>	<p>L'élève doit respecter la propriété intellectuelle et s'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ faire de copies de logiciels non autorisées par la loi (seules les copies de sauvegarde sont autorisées) ;</li><li>▶ utiliser de copies illégales ;</li><li>▶ publier des productions sans l'autorisation préalable de leur(s) auteur(s).</li></ul>

**Toute correspondance privée bénéficie d'une protection : le secret de la correspondance.**

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ La correspondance privée de chaque élève est confidentielle.</li></ul>	<p>L'élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ respecter le secret de la correspondance de ses camarades ;</li><li>▶ utiliser la messagerie électronique selon les conditions fixées par les enseignants ou adultes responsables.</li></ul>